

# Sainte Agnès de Prague



*Sources franciscaines*

# Sainte Agnès de Prague

Sainte Claire d'Assise est connue pour ses lettres écrites à Agnès de Prague, fille du roi de Bohême, qui choisit d'embrasser la vie des Sœurs pauvres de saint Damien.

La *Vita de sainte Agnès*, écrite au XIII<sup>e</sup> siècle et traduite pour la première fois en français, nous permet de découvrir la belle figure de cette princesse qui suivit par amour le Christ pauvre, réunissant autour d'elle d'autres jeunes filles souhaitant vivre, elles aussi, cette radicalité évangélique.

Dans sa longue introduction, Alfonso Marini, le meilleur spécialiste Italien de sainte Agnès, nous présente les dernières découvertes sur la vie et l'œuvre de sainte Agnès.

Pour terminer, André Ménard, capucin, nous offre une nouvelle traduction des lettres de Claire à Agnès.

Pour tous ceux qui veulent découvrir la figure attachante de cette princesse au parcours étonnant, que Claire d'Assise considérait comme une sœur.



Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

au pain et au vin qui étaient sa seule nourriture, et même en Carême quand à la cour elle s'abstenait des viandes, mais non des laitages. Qu'elle se nourrît seulement de pain, mais aussi de vin – matière de la consécration eucharistique – il y a là une valeur symbolique, les régimes ascétiques excluant habituellement cette boisson.

Puis la *Vita* évoque les pratiques continuelles d'Agnès, ses aumônes, ses prières, et son désir d'observer la pureté de la mère du Christ « la seule à porter le titre de vierge et mère », pour laquelle elle nourrissait une dévotion spéciale, particulièrement lors de la fête de l'Annonciation. L'hagiographe cependant n'affirme pas qu'en confiant ce profond désir à la mère du Christ et en lui demandant dans la prière d'être digne de l'imiter, Agnès eût déjà pris une décision.

Nous ne connaissons rien d'autre sur son séjour à Vienne ; la *Vita* dit seulement qu'elle y demeura pendant cinq ans, jusqu'à ses quatorze ans, donc jusqu'en 1224/25<sup>26</sup>. Ses secondes fiançailles échouèrent à leur tour et Agnès, « ayant atteint l'âge de quatorze ans » (chap. I) retourna à la cour paternelle de Prague. La *Vita* ne dit rien d'autre et passe directement aux dernières offres de mariage concernant la princesse. D'autres sources – qui permettent avec une bonne probabilité de pencher pour 1211 comme date de naissance d'Agnès – nous apprennent que les fiançailles avec Henri furent annulées en 1225/1226 par la volonté de Frédéric II, malgré la proposition avancée à la diète d'Ulm par Ludovic I<sup>er</sup> de Bavière, cousin d'Ottokar I<sup>er</sup>, qui s'était offert à ajouter quinze marcs aux trente mille déjà prévus pour la dot d'Agnès<sup>27</sup>. Le fils de l'empereur épousa Marguerite, fille de Léopold VI d'Autriche, celui qui avait accueilli Agnès à sa cour de Nuremberg le 29 novembre 1225. En 1226, Ottokar, père d'Agnès, attaqua l'Autriche en l'absence de Léopold VI,

mais fut contraint de battre en retraite et la guerre dévasta la Moravie et la Bohême. Une source autre que la *Vita* nous donne une information propre à éclairer le caractère décidé d'Agnès, qui ne se refusa pas à exercer un rôle politique de pacification, si du moins elle est bien, comme c'est très probable, la fille du roi de Bohême dont il s'agit<sup>28</sup>.

En 1227 Ottokar veut lever une nouvelle armée pour attaquer l'Autriche, mais des chevaliers tchèques, répondant en grand nombre à l'invitation du nouveau pape Grégoire IX, prennent la croix et se joignent à l'armée chrétienne en partance pour la Terre Sainte sous les ordres de Frédéric II. Le roi de Bohême déchaîna sa colère contre le prédicateur pontifical de la croisade, Conrad de Marbourg<sup>29</sup>, Prémontré de l'abbaye d'Arnstein, confesseur et conseiller du landgrave de Thuringe Louis IV et de sa femme Élisabeth de Hongrie. Ottokar décida de le faire décapiter : il allait faire exécuter le condamné étendu à terre en forme de croix, sans même lui avoir permis de se confesser et de recevoir l'eucharistie, lorsque la fille du roi entra dans la salle. Affligée jusqu'aux larmes par l'impiété de son père, elle conduisit le prédicateur dans une chapelle proche pour qu'il pût se confesser et se préparer à mourir en paix. Là, Conrad fit écrire par les prêtres présents les noms des douze apôtres sur douze cierges et après la confession en prit un au hasard : ce fut saint Matthias, auquel l'hagiographe attribue le miracle. Au retour de Conrad auprès du roi, celui-ci non seulement lui accorda sa grâce, mais se prosterna en croix devant lui en lui demandant pardon. L'intervention d'Agnès est déterminante ici, puisqu'elle ne craignit pas de s'opposer à son père en le faisant renoncer à se venger<sup>30</sup>.

Revenons au chapitre II de la *Vita*. Le retour à la maison paternelle d'Agnès ne mit pas fin aux propositions de mariage.

La première vint du roi d'Angleterre Henri III qui se cherchait des alliés contre la France. Par quatre fois des ambassades s'échangent entre Prague et Westminster, mais les tractations traînent en longueur ; trois lettres de Henri datées de 1226, 1227 et 1228 corroborent ce qu'en dit la *Vita*<sup>31</sup>. À ces tractations se superpose une première demande de l'empereur Frédéric II, confirmée par sa lettre à Přemysl Ottokar datable de 1228<sup>32</sup>. Sur ces deux demandes parallèles la *Vita*, en conclusion de son chapitre I, rapporte une vision qu'aurait eue un des ambassadeurs impériaux « chevalier hautement renommé ». Il aurait vu en songe monter sur la tête d'Agnès une couronne d'une taille extraordinaire que la jeune fille se serait ôtée pour la remplacer par une autre incomparablement plus belle. Le chevalier qui raconte cette vision l'interprète, conformément à sa mentalité « d'homme psychique (*animalis*) jouant à l'expert en intelligence spirituelle », comme un signe du choix qu'Agnès aurait fait de l'empereur, représenté par la couronne qu'elle s'était mise sur la tête, plutôt que du roi d'Angleterre. Mais la *Vita* donne la lecture de type spirituel « correct » : la couronne descendant du ciel représente la grande puissance terrestre offerte à Agnès comme impératrice, celle posée de ses mains sur sa tête représente celle que le Christ lui-même lui aurait mise comme à son épousee.

### **La décision d'Agnès**

La *Vita*, sans expliquer la suite donnée aux deux demandes en mariage d'Henri III et de Frédéric II, raconte dans son chapitre II la vie d'Agnès à partir de la mort de son père survenue en 1281, quand elle séjournait à la cour de son frère Wenceslas Ier. La princesse soumet son corps à des pratiques ascétiques : dans sa chambre elle place à côté de son lit magnifique une couche de paille sur laquelle elle s'étend pour dormir ; sous ses vêtements

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



fideliū patres simus a Domino constituti, hoc gerentes corde praecipuum quod, propitiante Deo, per nostrae servitutis officium salus valeat provenire animarum, monita nostra debes et devota mente suscipere et efficacis diligentiae studiis adimplere »).

Par l'intermédiaire du prieur de l'hôpital Saint-François, Agnès avait envoyé à l'approbation du pape une règle destinée à son monastère. Il s'agissait de la « petite forme de vie » (« formulam vitae » que François avait donnée à Claire et à ses sœurs au début de leur conversion, avec l'ajout de quelques chapitres de la règle « de l'Ordre de Saint-Damien » (« quae in ordinis beati Damiani regula continentur »). Mais le pape spécifie que François avait donné cette « formula vitae » aux jeunes femmes « à peine nées » (à la vie spirituelle et religieuse), et qu'il s'agissait « non d'une nourriture solide, mais de lait à boire »<sup>68</sup> ; la « forme de vie » de François pouvait donc convenir aux premiers temps, mais par la suite elle devait être remplacée par quelque chose de « plus solide ».

En conséquence le pape refuse son approbation pour trois motifs. Premièrement Claire elle-même et ses sœurs avaient fait profession solennelle d'observer la règle qui avait été composée avec une attention vigilante, acceptée par saint François et confirmée par Honorius III. Grégoire IX se réfère donc aux constitutions composées par lui-même – alors Hugolin, cardinal évêque d'Ostie – en 1219 pour accompagner la règle bénédictine. En second lieu, les moniales elles-mêmes du monastère de Saint-Damien avaient toujours louablement observé jusqu'à présent la règle en question, avec l'ajout final de la « forme de vie » donnée par François. Troisièmement enfin, il était bon que les sœurs d'un même Ordre observent toutes uniformément la même règle afin d'éviter les scandales, les

troubles et les doutes.

Nous demandons donc ta dévotion et ton obéissance dans le Seigneur Jésus-Christ en t'enjoignant dans la rémission de tes péchés que, mis de côté tout prétexte, tu observes avec diligence la règle sus-dite et veille à la faire observer par tes sœurs (...) ; après mûre réflexion, tu dois considérer et veiller prudemment à ceci : quoi que ce soit qui t'est suggéré par qui que ce soit, – personne peut-être pleine de zèle, mais d'un zèle mal éclairé (Rm 10, 2) – tu dois préférer ce qui nous est agréable et bon pour toi et pour tes proches, la clémence du Rédempteur l'accordant<sup>69</sup>.

L'incise « personne peut-être pleine de zèle, mais mal éclairée » semble une réponse à la deuxième lettre de Claire, qui avait invité Agnès à suivre les conseils de frère Élie et non ceux du pape<sup>70</sup>, – et dans ce cas Grégoire se réfère au ministre général ou à Claire elle-même. À coup sûr, il oppose à des suggestions et des exemples généreux, qui peuvent avoir un poids affectif, ses propres décisions, qui sont plus pondérées et par une voie régulière conduisent au salut. Mais Agnès avait également écrit au pape qu'au moment de leur profession religieuse elle et ses sœurs connaissaient uniquement la « forme de vie » de saint François et non la règle d'Hugolin. Grégoire continue alors :

Tu ne dois pas être troublée par le fait que tu avais été obligée d'observer la règle en question parce que tu ignorais ce que nous avons dit à propos de sa concession, puisque en aucun cas tu n'aurais été liée à elle si elle n'avait été approuvée par le Siège Apostolique et si elle n'avait été observée par Claire elle-même, souvent citée, par ses sœurs et par d'autres. Que dire d'autre ? Changer son vœu pour un meilleur ne semble pas constituer une rupture du premier<sup>71</sup>.

Le pape réaffirme ainsi que la règle à laquelle il oblige Agnès est meilleure que la « formula vitae » de François : par rapport au lait elle constitue une nourriture solide. Pour détruire toute autre objection il délie Agnès et les sœurs de l'observance de cette « formula » et conclut : « Nous voulons et commandons que tu accueilles avec une révérence filiale la règle transmise

sous notre bulle, et que cette règle soit perpétuellement observée dans ton monastère »<sup>72</sup>, avec l'adjonction d'articles sur lesquels il était déjà intervenu précédemment au sujet d'adoucissements à apporter tenant compte de la fragilité humaine, de la rigueur du climat, etc.

C'est en ces années lourdes de décisions pour la vie et la règle des Pauvres Dames de Prague que Claire envoie sa troisième lettre à Agnès, antérieure à la décision pontificale du 11 mai 1238. Grégoire IX se réfère plusieurs fois au fait que Claire et ses consœurs observaient la règle de 1219, mais la « petite plante » de François avait toujours cherché à arriver à une règle plus conforme à l'idéal et à la vie concrète des franciscaines, en conservant la substance de la « forme de vie » reçue du saint. Elle n'en acceptera pas moins la nouvelle règle composée par Innocent IV en 1247, mais parviendra deux jours seulement avant sa mort à voir approuvée celle qu'elle avait formulée elle-même. Il n'est pas concevable qu'elle ait été étrangère à la demande faite par Agnès d'obtenir une règle basée sur la « forma vitae », avec ajout de quelques chapitres, comme le montre la relation intense à trois développée sur ces thèmes. La troisième lettre de Claire traite d'ailleurs de problèmes qui pointent dans la correspondance du pape avec Agnès. La première partie consiste dans l'éloge des vertus de celle qui s'éloigne de plus en plus des vanités trompeuses du monde en se rapprochant du ciel et de l'union avec le Christ. Il ne s'y trouve pas de références explicites comme dans les deux autres lettres, mais Claire dès le début semble faire allusion précisément au « privilège de la pauvreté » obtenu par Agnès en 1237.

Les heureuses nouvelles que je reçois de ton épanouissement spirituel et de tes progrès toujours plus prometteurs dans la course que tu as entreprise pour conquérir le royaume des cieux me remplissent d'une joie dans le Seigneur et d'une allégresse d'autant plus intenses que j'y vois un

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

seulement un perfectionnement ascétique personnel ; elle distribuait aux sœurs les plus fragiles et aux malades la nourriture à laquelle elle renonçait, transformant ainsi la pratique du jeûne en acte de charité. De fait, dans la spiritualité franciscaine, le renoncement à la nourriture est aussi offrande en faveur de qui en est privé, des pauvres, des souffrants, de qui en a besoin.

Il peut sembler contradictoire qu'Agnès – qui avec Claire demandait pour ses moniales des dispositions sur le jeûne moins rigides que celles prévues par la règle bénédictine – s'impose à elle-même des pratiques si rudes. Cette attitude ambivalente marque peut-être la volonté consciente de ne pas forcer les limites d'autrui et en même temps un élan personnel pour dépasser les limites de son propre corps. François lui-même invitait d'une part ses compagnons à ne pas demander à eux-mêmes plus que ce qu'ils auraient pu donner, et à manger selon leurs besoins personnels<sup>107</sup>, mais il se soumettait lui-même d'autre part à de dures épreuves, au point que, vers la fin de sa vie, il demanda pardon à « frère Corps », en lui promettant de suivre ses exigences pendant sa maladie<sup>108</sup>. Une spiritualité en grande partie franciscaine se manifeste ici : le désir de suivre le Christ même dans ses souffrances corporelles, de reproduire dans sa propre chair ce que le Sauveur souffrit dans sa Passion.

Dans une conception hagiographique deux autres éléments signifient l'appartenance à la sphère du sacré : le premier est la capacité de voir dans l'âme des personnes, même après leur mort, le second les tentations diaboliques. Le diable, ennemi inséparable du saint, jaloux de sa conduite pieuse et sans reproche, apparaît sous divers aspects aux moments les plus divers pour essayer de le faire pécher ou pour nuire à son corps (cf. chap. VII, X).

L'hagiographe ne consacre que peu de place aux miracles d'Agnès pendant sa vie (chap. XIV) ; il raconte cinq guérisons, toutes en faveur de femmes, consœurs ou laïques, en soulignant la répugnance d'Agnès à manifester un pouvoir thaumaturgique. La sainte apparaît comme protectrice des mères, des parturientes et des petits enfants (chap. VIII). Le fait que les miracles accomplis par Agnès de son vivant concernent des femmes est dû en partie à son mode de vie, entre les murs d'un monastère, où les étrangers, spécialement masculins, pouvaient difficilement avoir accès. Mais il est significatif que seules deux guérisons concernent les sœurs et trois en revanche des personnes extérieures au monastère.

### **Agnès et sa famille royale**

Chez Agnès cette pauvreté concrète va de pair avec le goût des choses belles et précieuses en tant qu'hommage rendu à Dieu. On a vu qu'une partie des aumônes envoyées par son frère était destinée à l'embellissement des reliquaires, des vases sacrés et des ornements, qu'elle choisissait avec soin (chap. V). En outre, lorsque elle construisit à Prague le monastère où elle entrerait plus tard « elle le décora merveilleusement avec de glorieuses reliques de saints, avec des vases et des ornements précieux destinés au culte divin, car elle aimait la splendeur de la maison de Dieu » (chap. III). Ce côté de sa sensibilité et de sa religiosité pourrait paraître peu franciscain, mais il ne faut pas oublier que François demandait que les « très saints mystères » (« hec sanctissima mysteria ») de l'eucharistie fussent placés « dans des lieux précieux » (« in locis pretiosis »), de même que les écrits contenant les noms et les paroles de Dieu « dans un lieu digne » (« in loco honesto »)<sup>109</sup>. On ne refuse pas à la royauté divine les signes et les splendeurs de la royauté terrestre, qui peuvent pourtant n'en être qu'une image ou un pâle reflet.

Refusés en ce qu'ils sont en eux-mêmes, on les accepte quand ils sont utilisés pour la plus grande gloire de Dieu.

Cette sensibilité à la beauté peut aussi être considérée comme typique d'une dame noble, habituée à vivre et à se mouvoir entre des choses riches et belles<sup>110</sup>. Sur ce plan les caractères nouveaux de la spiritualité franciscaine « moderne » se conjuguent chez Agnès avec de plus traditionnels<sup>111</sup>. En fait si elle refusa pour elle-même les fastes de la royauté, elle ne contesta pas le pouvoir royal, si bien que, toute liée qu'elle demeura à sa famille, de même que sa famille lui resta toujours affectueuse et dévouée, son monastère peut être considéré comme un monastère royal franciscain. Tout au long de sa vie pauvre, les rapports qu'elle entretint avec sa famille riche et puissante furent harmonieux, à commencer par sa conversion qui ne fut pas ressentie par les siens comme une blessure douloureuse, contrairement à ce qui se passa pour Claire et sa sœur, à l'instar de François. Par la suite, à travers les difficultés et les malheurs qui frappèrent si durement les souverains de Bohême, Agnès leur fut toujours présente, comme une mère spirituelle et un point de référence. Même lorsqu'elle luttait avec Claire pour obtenir une forme de vie dans la pauvreté, elle ne restait pas à l'écart des événements politiques concernant sa terre et sa famille, en intervenant comme pacificatrice dans des conflits dramatiques, déchirants.

On eut recours à elle comme médiatrice auprès du roi Wenceslas I<sup>er</sup>, comme le montre plus d'un témoignage contemporain. Albert Böheim (futur légat pontifical) dans deux lettres adressées à Grégoire IX en août et septembre 1240 conseille au pontife, préoccupé par les relations existant entre le roi de Bohême et l'empereur Frédéric II, de s'adresser à Agnès pour qu'elle exhorte le roi à rester fidèle dans les problèmes liés

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



idéale du saint chrétien entrés comme tels dans la tradition hagiographique. L'utilisation savante par l'auteur des citations scripturaires situe encore une fois Agnès dans une proximité immédiate avec le Christ, montrant que la sainte marche sur les traces du Maître, avec au début l'image de la poule protégeant ses poussins sous ses ailes, qui est une citation textuelle de l'évangile de *Mt* 23, 37.

La *Vita* témoigne par elle-même de la demande de canonisation adressée par Élisabeth, reine de Bohême, d'abord au pape Jean XXII, en novembre 1328, à plus de quarante ans de la mort d'Agnès, puis à Benoît XII, entre 1334 et 1338. Depuis le milieu du 13<sup>e</sup> siècle Agnès elle est vénérée comme sainte par les Crucigères de l'Étoile Rouge et les attestations de son culte en Bohême sont nombreuses. Et pourtant ce n'est qu'à une époque très récente que l'on parvint à sa canonisation, délai imputable au grand schisme d'Occident (1378-1417), suivi en Bohême par les guerres hussites, au cours desquelles les moniales abandonnèrent leur monastère Saint-François jusqu'en 1439. Les reliques furent cachées, puis retrouvées, leur *recognitio* et leur *translatio* dans la sacristie du monastère eurent lieu en 1653, mais en 1782, année de la suppression des clarisses de Prague par Joseph II d'Autriche, le corps de la sainte fut définitivement perdu, au moins jusqu'à nos jours, ce qui empêcha la canonisation. Presque un siècle plus tard un procès informatif eut lieu à Prague en 1872 et fut suivi en 1874 du décret du Saint Siège confirmant le culte de la *bienheureuse* Agnès. Le service historique de la Sacrée Congrégation pour les causes des saints ouvrit en 1987 le procès de canonisation et en 1989 on arriva à la proclamation d'Agnès comme sainte par Jean Paul II.

---

<sup>1</sup> L'édition en est due à J. K. Vyskocil, *Legenda blahoslavené Anežky a čtyři listy sv. Kláry* (La Légende de sainte Agnès et Quatre lettres de sainte Claire), Prague 1932, pp. 99-135. On doit une transcription latine, avec traduction italienne, précédée d'un traité sur la vie et la cause de canonisation, à J. Nemeč, *Agnese di Boemia. La vita, il culto, la « legenda »*, Padoue 1987. Traduction allemande : « *Candor lucis eterne – Glanz des ewigen Lichtes* ». *Die Legende der heiligen Agnes von Böhmen*, hrsg. J. Schneider, avec une introduction de Christian Frederik Felskau, Mönchengladbach 2007. Avant la découverte de cette *Vita*, on connaissait déjà d'autres hagiographies d'Agnès en tchèque et en vieil allemand : cf. W.W. Seton, *Some New Sources for the Life of Blessed Agnes of Prag, Including Some Chronological Notes and a New Text of the Benediction of Saint Clare*, in *Archivum Franciscanum Historicum* 7 (1914), pp. 185-197 ; Idem, *Some New Sources for the Life of Blessed Agnes of Bohemia, Including a Fourteenth. Century Latin Version and a Fifteenth Century German Version of her Life*, Aberdeen 1915 (British Society of Franciscan Studies, VIII). Les *Acta Sanctorum Martii I*, Anvers 1668, ont inséré Agnès au 2 mars, jour de sa célébration liturgique. La *Vita* découverte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle n'y figure naturellement pas mais on y trouve deux *Vite* publiées en latin par les jésuites de Bohême, J. Tanner (*Vita I*), pp. 509-513, compendium de la plus ancienne *legenda*, et J. Cruger (*Vita II*), pp. 513-532, présentation systématique de *Vite* de Bohême. – Je renvoie à la traduction française présente dans ce volume pour de brèves citations du texte latin édité par J. Nemeč.

<sup>2</sup> Je cite d'après l'édition française *Claire d'Assise, Écrits, vies et documents*, direction et traduction par J. Dalarun et A. Le Huërou, Paris 2013 (Sources Franciscaines, collection dirigée par J. Dalarun), I, Claire d'Assise, *Écrits*, pp.115-136. Il existe de multiples éditions latines des Lettres de Claire, la plus récente étant : Chiara d'Assisi, *Lettere ad Agnese. La visione dello specchio*, edd. G. Pozzi et B. Rima, Milan 1999. J'indiquerai le numéro de la lettre et ceux des phrases, non la pagination qui varie selon les éditions.

<sup>3</sup> *Sacra Congregatio pro Causis Sanctorum, Officium Historicum* (168), *Pragen. canonizationis beatae Agnetis de Bohemia virginis ordinis s. Clarae fundatricis monasterii s : Francisci Pragae (1211-1282). Positio super virtutibus ex officio concinnata*, Romae 1987 (abréviation : *Positio*). La documentation est précédée et accompagnée par la reconstruction de la vie et du culte d'Agnès et une ample bibliographie. Une vingtaine d'années plus tard, un chercheur allemand connaissant le tchèque a publié une longue étude avec une bibliographie mise à jour également pour les études

tchèques : Ch.-F. Felskau, *Agnes von Böhmen und die Klosteranlage der Klarissen und Franziskaner in Prag. Leben und Institution, Legende und Verehrung*, Nordhausen 2008. Pour une bibliographie détaillées et moins récente je renvoie à ces deux publications. Je tiens compte évidemment de mon volume : A. Marini, *Agnese di Boemia*, écrit avec la collaboration de P. Ungarelli, Rome 1991, par rapport auquel la présente introduction, moins étendue, est non seulement mise à jour pour la bibliographie et la problématique, mais aussi plus correcte. Car en fait je dois signaler que quelques notes de ce livre, concernant surtout le chapitre IV, ont été incorrectement imprimées et ne sont pas coordonnées avec le texte auquel elles se réfèrent. Dans ces dernières années d'autres études ont été consacrées à Agnès, en général en relation avec Claire d'Assise, ainsi par exemple : M.P. Alberzoni, *Elisabetta di Turingia, Chiara d'Assisi, Agnese di Boemia e la diffusione dell'Ordine dei frati Minori in Germania*, in *Frate Francesco* 73 (2007) pp. 383-417 ; J. Mueller, *A Companion to Clare of Assisi : Life, Writings and Spirituality*, Leiden-Boston 2010 (Brill's companions to the Christian tradition, 21). Frederik Felskau m'a aimablement signalé deux publications tchèques en lien avec des expositions sur Agnès : *Svatá Anežka Česká. Princezna a řeholnice*, publikace s katalogem k výstavě, Praha 2011 ; *Svatá Anežka Česká a velké ženy její doby*, en cours d'édition.

<sup>4</sup> *Legenda* indique qu'il s'agit d'un texte « à lire ».

<sup>5</sup> J. Nemeč, *Agnese di Boemia*, *op. cit.*, pp. 73-74.

<sup>6</sup> *Legenda latina sanctae Clarae virginis Assisiensis*, ed. G. Boccali, Assise 2001 (Pubblicazioni della Biblioteca francescana Chiesa Nuova-Assisi ; 11). Trad. française dans *Claire d'Assise. Écrits, vies et documents*, *op. cit.*, II, un procès de sainteté, pp. 499-571. Je citerai *Legenda s. Clarae*, en indiquant le chapitre et non les pages, évidemment différentes dans l'édition latine et dans la française.

<sup>7</sup> Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris 1993.

<sup>8</sup> Les diverses sources sont citées par Felskau, *Agnes von Böhmen*, et publiées dans la *Positio*, qui pour la jeunesse d'Agnès rapporte douze témoignages, documents et références, figurant dans des chroniques contemporaines. Pour ne pas alourdir mon exposé par des renvois à quelques lignes simplement parfois, je renvoie à ces sources pour les détail.

<sup>9</sup> *I et Vita II*, *op. cit.*

<sup>10</sup> Cf. *Positio* entre les pp. 32 et 33 pour l'arbre généalogique mentionnant

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

<sup>123</sup> Urbain IV, *Beata Clara* (Civitavecchia, 18-10-1263), in BF II, ed. J.H. Sbaralea, Rome 1761, pp. 509-521, cf. *Bullarii Franciscani epitome, sive bullarum in eiusdem bullarii quatuor prioribus tomis relatarum, addito supplemento*, ed. K. Eubel, Apud Claras Aquas (Quaracchi-Florence) 1908, pp. 276-284. *Claire d'Assise. Écrits, vies et documents, op. cit.*, III, pp. 985-1263.

<sup>124</sup> Il s'agit du concile de Lyon célébré en 1274 (7 mai-17 juillet). Grégoire fut pape de 1271 à 1276.

<sup>125</sup> L'épisode rappelle celui de la *Legenda s. Clarae* IX, 14 : « Alors qu'en prévision des vicissitudes des temps et des dangers des siècles, il [Grégoire IX] essayait de la persuader de consentir à avoir quelques possessions et les offrait lui-même libéralement, elle résista avec une grande force d'esprit et n'accepta pour rien au monde. Comme le pontife lui répondait : « Si tu as peur pour ton vœu, nous, nous te déliions de ton vœu », elle dit : « Saint Père, je désire n'être jamais déliée de suivre le Christ pour l'éternité ».

<sup>126</sup> *Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohemiae*, IV, 1, *op.cit.* pp. 452-456, n. 266 (6 avril 1253) ; V, 2, pp. 267-268, n. 643 (1271). Ces documents et d'autres déjà cités figurent dans la *Positio*, pp. 178-194.

<sup>127</sup> Cf. *ibidem* p. 172, note 22, à laquelle se réfère J. Soukupov-Benàkov, *Premyslovské mauzoleum v kllh blahoslavené Anežky na Frantisku*, in *Umění* 24 (1976), 208-213.

<sup>128</sup> *Bullarium Poloniae*, ed. I. Sulkowska-Kuraś, S. Kuraś, I, Rome 1982, p. 116, nn. 606 et 608.

<sup>129</sup> Éd. par A. Knoblich, *Herzogin Anna von Schlesien, 1204-1265*. Breslau 1865, XV, pp. 20-21.

<sup>130</sup> *Ibidem* XVIII, pp. 22-23.

<sup>131</sup> Cunégonde, qui portait le même nom que sa mère, avait douze ans en 1276 quand elle fut promise au deuxième enfant du roi des Romains. Le 8 septembre 1277 elle entra avec d'autres jeunes filles de la noblesse au monastère Saint-François de Prague, celui de sa grand'tante Agnès. Il semble qu'elle se soit trouvée affrontée à la répétition de l'histoire d'Agnès : refus des décisions paternelles quant au mariage avec un membre de la famille impériale, entrée solennelle dans la vie religieuse. Mais les ressemblances s'arrêtent là. En 1291 Cunégonde quitta le monastère des clarisses, et, convaincue par son frère Wenceslas II, épousa le duc de Mazovie. Onze ans après, en 1302, elle obtint la dispense papale pour rentrer au monastère, mais en choisissant cette fois non les clarisses, mais les bénédictines du monastère

Saint-Georges, toujours à Prague, dont elle devint abbesse. On peut constater dans cette histoire l'influence morale sur sa famille exercée par Agnès : Cunégonde entre dans son monastère quand Agnès est encore en vie, en sort neuf ans après sa mort et n'y rentre pas au moment de sa deuxième option pour la vie religieuse.

<sup>132</sup> *Johannis Neplachonis abbatis Opatonicensis Chronicon, op. cit.*, p. 477 ; sa chronique, composée dans les années 1360-1365, place l'événement en 1277. La réponse d'Agnès reprend tel quel l'oracle de la Sybille : « Tu iras, mais tu ne reviendras pas, parce que tous tes seigneurs sont contre toi ». Cette phrase peut être vue comme une prédiction, mais aussi comme le signe d'une connaissance de la situation politique.

<sup>133</sup> La mère d'Otton, Béatrice, était sœur d'Ottokar II.

<sup>134</sup> Cf. *Compilatio Assisiensis, op. cit.*, chap. 52, pp. 118-120 : François « prohibuit fratri, qui fratribus faciebat coquinam, ut, cum vellet fratribus dare legumina ad manducandum, non premitteret ea in sero in aqua calida, sicut est consuetum, pro alio die, ut observarent fratres illud verbum sancti evangelii : *Nolite solliciti esse de crastino* (Mt 6, 34). Et ita frater ille, postquam fratres dixerant matutinum, mittebat illa ad mollificandum. Quapropter etiam per longum tempus multi fratres in pluribus locis, ubi per se morabantur, et maxime in civitatibus, hoc observaverunt nolentes plures helemosinas acquirere vel accipere nisi quot sufficerent eis per unum diem ».

<sup>135</sup> Agnès est encore une fois rapprochée de Marie par les paroles du Magnificat (Lc 1, 47) : « At illa... agens gratias bonorum operum omnium largitori, in ipso *salutari* suo domino *exultavit* ».

<sup>136</sup> Cf. Mt 14, 13-36 ; 15, 29-39 ; Mc 6, 31-56 ; 8, 1-10 ; Lc 9, 10-17 ; Jn 6, 1-21. La référence est encore plus explicite dans le diminutif employé par le biographe : les moniales auraient voulu en fait apaiser la faim d'Agnès « de pisciculis » ; dans la deuxième « multiplication », chez Matthieu (15, 35) et Marc (8, 7), il s'agit de quelques « petits poissons », mis à la disposition des apôtres. Dans la *Legenda S. Clarae*, chap. X, l'épisode est encore plus explicitement christomimétique, car ici c'est Claire qui fait couper un petit morceau de pain en une bonne cinquantaine de tranches qui suffirent largement aux sœurs.

<sup>137</sup> Les sources varient entre 1279 et 1282. La *Vita* (chap. XI) signale la mort au 2 mars (« sexto nonas Marcii »), mais de 1281, tout en donnant d'ailleurs une précision contradictoire : « Die vero dominica terciè quadragesimalis ebdomade adveniente », en répétant plus loin (chap. XII) que la sépulture

eut lieu deux semaines après « in dominica de Passione » qui, précédant le dimanche des Rameaux est le cinquième de carême). Mais c'est pour 1282 que vaut cette indication de l'année liturgique, cf. *Positio*, p. 177 ; Felskau, *Agnes von Böhmen, op. cit.*, pp. 374-376.

<sup>138</sup> Cf. *Mt* 27, 60 ; *Lc* 23, 53 ; *Jn* 19, 41.

<sup>139</sup> Miracles opérés sur des personnes ; un autre concerne un siège fréquemment utilisé par Agnès qui échappa au feu lors d'un incendie de la pièce où il se trouvait.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



## DE SA GRANDE HUMILITÉ ET DE SON OBÉISSANCE

L'humilité est nécessaire au développement de la spiritualité, comme fondement stable et solide des autres vertus, tel que Notre Seigneur Jésus Christ, modèle de toute perfection, nous l'a enseigné par la parole et l'exemple. Ainsi Agnès en vraie disciple du Christ, humble à ses propres yeux, ressentait en elle-même les réalités les plus humbles, jugeant les autres supérieures à elle-même en vertus. C'est pourquoi, tout au long de sa vie, elle refusa d'assumer l'autorité dans son Ordre<sup>21</sup>, préférant obéir plutôt que commander et, parmi les servantes du Christ, exécuter les services les plus minimes et vils plutôt que de se faire servir, tel le Maître suprême. Allumer le feu<sup>22</sup>, préparer la cuisine pour la communauté des sœurs, la vierge distinguée ne le dédaignait pas, mais aussi elle envoyait des plats spéciaux préparés de ses propres mains, avec grand dévouement aux malades et aux frères infirmes, telle Marthe, soucieuse servante du Christ, en se préoccupant de soigner le Maître dans ses pauvres. Elle lavait les coupes et les autres ustensiles de cuisine, la joie au cœur, elle nettoyait en secret les cellules des sœurs et diverses salissures, accomplissant tout d'elle-même pour le Christ. Et dans un stupéfiant excès d'humilité, oubliant la délicatesse de sa noble origine, elle lavait de ses tendres mains les bandages fétides et sordides des sœurs malades et des lépreux qu'on avait confiés à son dévouement. Ainsi, à cause de la fréquence de ces lavages et de la causticité de la lessive, il arriva souvent que ses mains soient affectées de blessures. Elle cousait dans le silence de la nuit leurs vêtements déchirés, ne voulant pas que quelqu'un d'autre que Dieu soit témoin de ce qu'elle faisait, car c'était de lui seulement qu'elle attendait la récompense de ses pieux labeurs.

Comme une pierre précieuse dans un ornement d'or, ainsi la générosité de cette célèbre vierge irradiant la beauté de l'humilité, elle se rendit aimable pour Dieu et imitable pour les autres, et elle s'avança vers une plus grande richesse d'amples charismes divins, par la vertu de Celui qui élève les humbles.

Comme cette sainteté admirable était arrivée aux oreilles de la très sainte Claire, celle-ci, se réjouissant d'être féconde par la grâce divine d'une si noble progéniture, rendit grâces au Très-Haut. Elle lui envoya fréquemment et avec grâce des lettres pour l'encourager maternellement dans sa sainte résolution, avec révérence et grande affection<sup>23</sup>. Elle lui transmit sa règle confirmée par Innocent IV de bonne mémoire, comme un gage de succession héréditaire. La brebis du Christ reçut cette règle avec dévotion et, elle en obtint la confirmation à perpétuité pour elle-même et les sœurs de son monastère, du Seigneur Pape Alexandre IV d'heureuse mémoire.

Se soumettant à cette règle sainte, dans une stricte obéissance qui est plus importante que les victimes immolées, elle sacrifiait assidûment sa propre volonté, comme une hostie vivante et pacifique. De tout l'élan de son cœur, elle tendait à suivre l'observance de la règle, ne contournant pas un iota ni un trait des statuts, de sorte que, sans obstacle, elle suivait la loi des commandements de Dieu, et obéissait tant qu'elle vécut, avec humilité et révérence, aux ordres de ses supérieures, estimant doux et léger le joug de la sainte obéissance et le poids de la vie religieuse rigoureusement assumé pour l'amour du Christ.

## **DE LA SAINTE ET VRAIE PAUVRETÉ**

Elle avait gravé dans son cœur, avec une telle fidélité, son engagement à la plus grande pauvreté, par laquelle les humbles en esprit méritent d'entrer dans le Royaume des cieux, que des

choses transitoires et caduques, elle ne voulait rien avoir en propre et ne désirait posséder rien dans le monde des mortels, pour que son lot et son héritage soit le Seigneur sur la terre des vivants. Donc, comme le vénérable seigneur Jean Cajetan<sup>24</sup>, cardinal du Siège apostolique au temps du concile de Lyon (1274), célébré sous le règne de Grégoire X (1210-1276), leur conseillait par lettre d'acquérir quelques biens pour elle-même et ses sœurs, à cause de l'adversité des jours et la venue instante de temps difficiles, elle résista fortement, affirmant préférer souffrir de toute pénurie et misère plutôt que de s'éloigner le moins de la pauvreté du Christ qui, pour nous, s'est fait indigent. Comme de larges aumônes lui étaient adressées par son frère Wenceslas et par d'autres princes, qui voulaient se faire des amis avec 'le Mammon d'iniquité', elle en affecta une partie à la décoration des reliques, des vases et des ornements de l'église qu'elle-même avait tous acquis avec diligence. L'autre partie, elle l'utilisa pour les besoins de ses sœurs ; la troisième partie, elle prit soin de la distribuer secrètement aux lépreux, aux orphelins et à d'autres pauvres. Ainsi le poids des réalités terrestres étant enlevé de la bosse du chameau [Mt 19,24], elle put être apte à entrer par la porte étroite, dans les demeures éternelles, et connaître les abondantes joies du ciel.

Enfin, plusieurs années après la mort de l'illustre seigneur roi Primislas, connu sous le nom d'Ottokar<sup>25</sup>, qui l'honorait attentivement non comme une tante mais comme une mère, et lui fournissait largement tout le nécessaire, Dieu permettant que ses élus, dans ce monde, soient parfois dans le besoin, afin que par un heureux échange, ils reçoivent pour les choses terrestres des biens célestes, pour les choses passagères des biens éternels, il survint une telle pénurie qu'elle avait à peine de quoi s'alimenter et se couvrir, ce qu'elle acceptait avec grande

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Même si elle ne ressentait presque plus rien de ses énergies corporelles, cependant elle restait forte et fervente dans son esprit. Elle priait avec dévotion, elle consolait, par des paroles pleines de bonté, ses sœurs qui allaient devenir orphelines, et répandaient des larmes qu'elles ne pouvaient retenir. Elle leur disait : « Mes filles très chères, pratiquez de toutes vos forces la charité envers Dieu et le prochain. Prenez soin d'imiter l'humilité et la pauvreté que le Christ a pratiquées et enseignées, soumettant toujours votre conduite à l'Église romaine, à l'exemple de notre très saint père François et de notre auguste mère Claire, qui nous ont transmis cette règle de vie. Tenez pour certain que, comme le Seigneur miséricordieux ne les a jamais abandonnés, ainsi sa douce clémence, d'aucune manière, ne nous abandonnera si vous demeurez avec zèle, imitatrices de leur exemple et de leurs statuts. »

Toute la soirée et toute la nuit suivante, elle leur communiqua ces pensées et d'autres avis, et les leur laissa, à titre de testament, à observer inviolablement. Le jour suivant, le lundi, elle commença à montrer une certaine sérénité et une figure souriante. Tout son corps se revêtit d'une blancheur éclatante, jusqu'à la sixième heure. Après que les Frères, l'office de None célébré, commencèrent la messe, à l'heure où le Sauveur du genre humain remit son esprit, cette servante très agréable à Dieu, remit son âme entre les mains du Père céleste, en l'an de grâce mil deux cent quatre-vingt un, le six des nones de mars<sup>33</sup>. Elle s'endormit avec bonheur dans le Seigneur et, emportée par les anges, fut introduite avec joie dans l'éternelle fête.

O heureuse vierge qui, durant quarante-sept années de vie religieuse, a communié à la passion du Christ, a partagé l'heure de sa mort et, le brouillard de la vie mortelle dissipé, contemple clairement face à face le Dieu des dieux. Ô âme très agréable à

Dieu, délivrée de la prison terrestre, tu as rejoint les chœurs célestes, t'associant aux hymnes et, enivrée au torrent du bonheur divin, dans la fête perpétuelle et l'action de grâces pour l'évasion des soucis de ce monde, tu fais résonner la suave harmonie des doux cantiques, à la louange du Roi de gloire.

## **DE LA SAINTE SÉPULTURE DE SON CORPS**

Les sœurs et les filles d'une telle mère, privées de consolation, remplissaient le monastère de leurs gémissements et arrosaient abondamment de leurs larmes leur virginal visage. Elles prirent le saint corps et le transportèrent dans le chœur. Exposé là, durant deux semaines, il dégagait un tel parfum que tous ceux qui l'approchaient étaient remplis d'une douceur inaccoutumée. Les mains de la défunte se présentaient, à ceux qui les palpaient, non avec la rigidité d'un cadavre, mais douces au toucher et mobiles comme celles d'un vivant. Durant ces quatorze jours, les frères venaient quotidiennement au monastère des sœurs et, par des célébrations de messes et de vigiles, offraient à la sainte dépouille mortelle l'honneur qui lui était dû. Presque toute la ville ainsi qu'une multitude des populations environnantes accouraient au monastère tous les jours, demandant avec insistance que ce salutaire trésor, donné par l'amour paternel de Dieu, puisse être vu à travers la grille<sup>34</sup>.

Le corps était montré fréquemment au peuple plein de ferveur. Beaucoup lui faisaient toucher, avec grande dévotion, des anneaux, des ceintures et diverses choses, espérant, par les mérites de la glorieuse vierge, recevoir du contact de ces objets, des guérisons, comme on en a fait souvent l'expérience, par le secours de la clémence divine. Finalement, les sœurs, ne pouvant plus longtemps supporter cette invasion de la foule, déposèrent avec respect le corps dans une arche de bois neuve et en fixèrent le couvercle à l'aide de pentures de fer, et la

fermèrent solidement à l'aide d'un gros clou de fer.

Ensuite, la nouvelle du décès de la célèbre vierge s'était répandue de long en large. Elle parvint, dans un récit véridique, à une dame du nom de Scholastique de Sternberch, noble d'origine et de mœurs, qui aimait tendrement la vierge et la servait avec dévotion. Elle accourut aussi vite qu'elle le put à la cité de Prague et demandait, avec d'abondantes larmes, étant donné qu'elle détenait une permission du Saint-Siège<sup>35</sup>, que les sœurs lui permettent d'entrer dans le monastère et de voir le corps de sa bien-aimée maîtresse. Les sœurs lui répondirent que c'était contre la coutume du monastère de laisser entrer une personne séculière au temps du carême, même munie d'une permission. Elles ajoutèrent que, même si elle y entrait, elle ne pourrait pas voir le corps de la défunte. Mais, cédant aux instantes prières, elles acceptèrent la demande de la dame. Celle-ci entra, se prosterna en larmes près de la tombe où reposait le corps et, une sœur, en approchant du cercueil, murmurait plusieurs fois et se demandait comment elle pourrait l'ouvrir. Le clou qu'on y avait planté à coups violents, sortit de lui-même et tomba à terre, à la grande surprise des témoins. L'arche s'ouvrit et le corps se montra à découvert. Ceci se produisit par la main de Celui qui tient la clé de David [Ap 3,7], à cause des grands mérites de la vierge et pour la consolation de celle qui l'aimait.

Entre temps, des messages furent envoyés par les frères et les sœurs, à l'honorable Seigneur Thobie, évêque de Prague, et ensuite, aux Abbés des environs, demandant avec insistance que quelqu'un vienne inhumer le corps avec le respect convenable. Ceux-ci, à cause de diverses occupations, selon la disposition du secret dessein de Dieu, déclinèrent l'invitation. Peu avant son décès, la célèbre vierge avait prédit que ni évêque, ni prélat d'un ordre religieux autre qu'un Frère mineur, qui

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



daigne nous l'accorder, lui qui est Dieu de toute louange et glorieux dans les siècles des siècles. Amen

## Note

En l'an du Seigneur 1232, les Frères Mineurs vinrent en Bohême. En l'an du Seigneur 1236, la vierge dévote au Christ, la dame Agnès, sœur de Wenceslas, le quatrième roi de Bohême, fut reçue dans l'Ordre de Saint-François. Suivant son exemple, de même que notre père saint François érigea trois églises sous le signe des trois Ordres, elle construisit trois églises imposantes à Prague<sup>44</sup>. La première, en l'honneur du Sauveur du monde, dans laquelle, avec ses sœurs, elle se retira. La seconde, en l'honneur de la sainte Mère de Dieu et du bienheureux François, pour les Frères mineurs, pour donner le ministère à leur propre Ordre et aux sœurs de l'Ordre de Sainte-Claire. La troisième, dans son hôpital, aussi en l'honneur de saint François, pour l'Ordre des Crucifères nouvellement créé par les Frères mineurs, par mandement de la dame Agnès. À ces crucifères et stellifères<sup>45</sup>, elle confia cet hôpital qu'elle aida copieusement de ses propres biens royaux, pour qu'ils y accueillent les faibles, les malades et les personnes frappées de toutes espèces de misères, et leur donnent fidèlement les soins nécessaires tant temporels que spirituels.

---

<sup>1</sup> La mention de l'obéissance à un ministre montre que l'auteur était un Frère mineur ; probablement le confesseur d'Agnès, ou l'un des frères affectés au service du ministère.

<sup>2</sup> Il s'agit d'Ottokar I Primislas, (1155-1230), roi de Bohême (1198-1230), fils de Vadislas II de Bohême. D'abord duc de Bohême, il avait reçu le titre de roi de Bohême en 1198. La même année, il divorça de son premier mariage avec Adélaïde, fille d'Otto Margrave de Meissen, pour épouser Constance, fille de Béla III, roi de Hongrie, tante de sainte Élisabeth.

- <sup>3</sup> Constance, fille de Béla III, roi de Hongrie, tante de sainte Élisabeth de Hongrie.
- <sup>4</sup> Claire d'Assise avait fondé les Pauvres Dames, à Saint-Damien, en 1213.
- <sup>5</sup> En ce temps, on fiançait les enfants des princes dès leur plus jeune âge, afin d'assurer des unions favorables aux intérêts et à la politique des familles régnantes. – Il s'agit de Boleslas, fils aîné d'Henri I, duc de Silésie, fils de sainte Edwige. La sœur cadette d'Agnès fut mariée en 1216 au second fils, Henri II de Silésie (1238-1241).
- <sup>6</sup> Trebnitz (Silésie), Trzebnica, proche de Breslau (aujourd'hui Wrocław en Pologne), monastère cistercien, fondé en 1202 par Ste Edwige de Silésie, cousine d'une tante d'Agnès, qui après la mort de son mari, en 1238, avait rejoint ce monastère qu'ils avaient fondé.
- <sup>7</sup> Il s'agit probablement de Gertrude, fille d'Edwige et abbesse de Trebnitz.
- <sup>8</sup> Dôxan, (Doksany) couvent de sœurs Norbertines ou Prémontrées.
- <sup>9</sup> Il s'agit de Frédéric II de Hohenstaufen, empereur du saint-empire, pupille du Pape Innocent III qui prévoit le mariage du fils de sa première épouse, Constance d'Aragon. L'enfant Henri de Souabe (1211-1242), n'avait encore que 4 ou 5 ans. Il devint Roi des Romains, roi d'Allemagne en 1220.
- <sup>10</sup> Henri de Souabe, épousa en fait Marguerite d'Autriche, fille de Léopold d'Autriche, en 1225.
- <sup>11</sup> Le duc d'Autriche Léopold à qui avait été confiée Agnès, pour l'éduquer dans la langue allemande, s'employa à faire épouser l'héritier de l'empire par sa propre fille Marguerite.
- <sup>12</sup> Frédéric II n'avait encore que 32 ans, soit 15 ans de plus qu'Agnès de Bohême.
- <sup>13</sup> Le roi d'Angleterre est Henri III Plantagenêt, (1207-1272), âgé alors de 12 ans, roi depuis 1216. Il épousa, en fait, Éléonore, fille de Raymond Bérenger, comte de Provence, en 1236.
- <sup>14</sup> Ottokar I mourut en 1230. Son fils Vaclav [ou Wenceslas I], frère d'Agnès, proclamé roi dès 1228 lui succéda.
- <sup>15</sup> Les Frères mineurs étaient à Prague depuis 1232, probablement appelés par Agnès peut-être même auparavant, dès 1229. Elle leur fit construire une église, puis elle fonda un hôpital sous le patronage de François d'Assise, et enfin fit bâtir un couvent.
- <sup>16</sup> C'est par ces mêmes paroles que François choisit une vie d'itinérance

évangélique : cf. Bonaventure, *Legenda major*, III, 1.

<sup>17</sup> Sainte Élisabeth de Hongrie (1207-1231), nièce de Ste Edwige, fille d'André II, roi de Bohême, frère de Constance, la mère d'Agnès,

<sup>18</sup> Plusieurs ordres religieux hospitaliers furent créés au Moyen Age. Il s'agit ici des Chevaliers hospitaliers crucigères, introduits en Bohême par Agnès. Leur Ordre fut approuvé par Grégoire IX en 1238. Cet hospice existe toujours à Prague.

<sup>19</sup> Cet enclos aujourd'hui sécularisé, conserve l'église gothique construite par Ste Agnès, et comporte un musée très visité de Prague.

<sup>20</sup> 'Terdento' : (Ou plutôt Trente, au Nord-est de l'Italie). D'après LM. Oligier, il s'agirait du premier monastère hors de l'Italie : « monastère saint Michel » qui est cité par le cardinal Raynald (1228). (Trente était alors une principauté hors l'Italie).

<sup>21</sup> Cette assertion est contredite par la Bulle du pape Grégoire IX qui mentionne qu'Agnès était abbesse du monastère, de 1234 à 1238. Mais il est possible qu'elle ne fût l'abbesse que pour la première fondation et qu'ensuite elle déclinât cette charge, ou qu'elle en refusât seulement le titre en exerçant la fonction.

<sup>22</sup> En latin : « *stupam calefacere* » 'enflammer l'étope', c'était un vrai travail, il fallait battre le silex jusqu'à enflammer l'étope, il y fallait habileté et persévérance.

<sup>23</sup> Claire écrivit plusieurs lettres à Agnès, dont quatre ont été conservées. Elles constituent les meilleurs documents sur la spiritualité propre à Claire.

<sup>24</sup> Jean Cajetan, quatrième cardinal protecteur de l'Ordre des Mineurs, et aussi des clarisses. Il devint Pape en 1277, sous le nom de Nicolas III.

<sup>25</sup> Il s'agit d'Ottokar II, fils de Wenceszlas I, et donc neveu d'Agnès, qui régna de 1253 à 1278, vaincu à la bataille de Marchfeld par l'empereur Rodolphe de Habsbourg, et tué dans ce combat. Il s'ensuivit une période de troubles et de pénurie.

<sup>26</sup> « *Fundulus heteroclitus* », poisson de mer qui fraie dans les rivières, quelques espèces en Europe, mais surtout présent sur les côtes atlantiques d'Amérique où il est appelé « choquemort ».

<sup>27</sup> Il y avait probablement quelques frères mineurs affectés au service des sœurs, notamment pour la quête et pour les célébrations liturgiques, comme c'était l'usage.

<sup>28</sup> Répons suivant la 2<sup>e</sup> lecture du 1<sup>er</sup> Nocturne de l'Office des défunts.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

réservée à ceux qui l'aiment.

**15** Ayant parfaitement abandonné toutes ces choses  
qui dans un monde trompeur et instable  
trompent les aveugles qui les aiment,  
aime totalement celui qui,

par amour de toi, s'est tout entier donné,

**16** dont le soleil et la lune admirent la beauté,  
et dont les récompenses

sont précieuses et grandes à l'infini ;

**17** Je parle du Fils du Très Haut,  
que la Vierge a mis au monde,

et elle est restée vierge après l'avoir mis au monde.

**18** Attache-toi à sa très douce mère,  
celle qui a enfanté un Fils

tel que les cieux ne pouvaient le contenir

**19** mais qu'elle a pourtant recueilli  
dans le petit enclos de son ventre  
et porté dans son sein de jeune fille.

**20** Qui ne repousserait avec horreur

les machinations de l'ennemi de l'homme

qui, par la recherche de gloires momentanées et trompeuses,  
s'efforce de ramener à rien

ce qui est plus grand que le ciel.

**21** Des maintenant, il est clair en effet

que, par la grâce de Dieu, la plus digne des créatures,  
l'âme de l'homme qui croit, est plus grande que le ciel,

**22** puisque les cieux et toutes les autres créatures  
ne peuvent contenir le Créateur,

puisque seule l'âme qui croit est sa demeure et son siège,  
et cela seulement par la charité

dont sont privés les impies,

**23** car la Vérité dit :

Celui qui m'aime sera aimé de mon Père  
et moi je l'aimerai, et nous viendrons vers lui  
et nous ferons une demeure chez lui.

**24** Comme la glorieuse Vierge des vierges  
l'a matériellement porté, tu peux donc, toi aussi,

**25** le porter dans un corps virginal et chaste,  
suivant surtout ses traces d'humilité et de pauvreté,

**26** contenant celui par qui toi et toutes choses  
sont contenues,

possédant ce que tu possèderas aussi plus fermement  
que tu ne le pourrais

s'agissant des autres possessions transitoires de ce monde.

**27** A ce sujet les mondains,

que sont certains rois et certaines reines,

sont dans l'illusion :

**28** encore que leur orgueil se soit élevé jusqu'au ciel

et que leur tête ait touché les nuées,

ils sont, à la fin, quasiment réduits en tas de fumier.

**29** A propos de ces choses

au sujet desquelles tu m'as demandé de t'éclairer,

**30** savoir, quelles seraient les fêtes

que, peut-être, notre très glorieux père saint François  
nous aurait demandé de célébrer de manière spéciale

par un changement de nourriture,

ainsi qu'il me semble que tu l'aies quelque peu envisagé,

j'ai estimé devoir répondre à ta charité.

**31** Ta prudence aura sans doute appris

qu'en dehors des faibles et des malades,

pour lesquelles il nous a exhorté et ordonné d'agir

à propos de n'importe quel aliment,

avec tout le discernement dont nous étions capables,

**32** nulle d'entre nous, en bonne santé et valide,  
ne devrait, les jours ordinaires et les jours de fête,  
manger autre chose que des aliments de carême,  
jeûnant tous les jours

**33** sauf les dimanches

et le jour anniversaire de la naissance du Seigneur,  
où nous devrions manger deux fois dans la journée.

**34** et pareillement en temps ordinaire, les jeudis,  
chacune agira comme elle le voudra  
autrement dit

celle qui ne le voudrait pas, ne sera pas tenue de jeûner.

**35** Pourtant nous qui sommes en bonne santé  
nous jeûnons tous les jours  
sauf les dimanches et à Noël.

**36** Durant tout le temps de Pâques  
et aux fêtes de sainte Marie et des saints Apôtres  
nous ne sommes même pas tenues de jeûner  
sauf si ces fêtes tombent un vendredi ;

**37** et comme je l'ai dit plus haut,  
nous qui sommes en bonne santé et valides,  
c'est toujours des aliments de carême que nous mangeons.

**38** Mais puisque notre chair n'est pas de bronze  
et que notre force n'est pas de pierre

**39** que nous sommes plutôt fragiles  
et prédisposées à toute faiblesse corporelle,

**40** très chère,

je te prie et te demande dans le Seigneur  
d'avoir le bon sens et la sagesse  
de mettre fin à cette abstinence

d'une austérité insensée et impossible  
dans laquelle, à ce que j'ai appris, tu t'es engagée,

**41** afin que vivante tu confesses le Seigneur,

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.



**Le Noël de François d'Assise. 9,50 €**

*Texte : Eloi Leclerc. Illustration : Marie-Laure Viney*

**Sainte Claire. 9,50 €**

*Texte : Sœur Elisabeth. Illustration : Marie-Laure Viney*

**François et le loup. 9,50 €**

*Marie-Laure Viney*

**François et les brigands. 9,50 €**

*Marie-Laure Viney*

**Le sapin de personne. 9,50 €** *Texte : Jacqueline Barbin.*

*Illustration : Marie-Laure Viney*

# TABLE DES MATIÈRES

## **Première partie**

Alonso Martini

Introduction

Les sources

Agnès dans le siècle

La décision d'Agnès

Agnès et Claire dans l'Ordre de Saint Damien

Agnès et sa famille royale

Agnès moniale clarisse

Les dernières années et la mort

Appendice : la sainte

## **Deuxième partie**

Vie primitive de Sainte Agnès de Bohême

### **Prologue**

De son origine et de sa demeure en son jeune âge.

De la sainte vie qu'elle mène après la mort de ses parents, auprès de son frère

De quelle manière elle entra dans l'Ordre de Sainte Claire

De sa très grande humilité et obéissance

De sa sainte et vraie pauvreté

De ses grandes mortifications corporelles

De son application à l'oraison de son admirable dévotion envers le sacrement de l'Autel

De son fervent amour de la Passion et de la Croix du Christ  
De son abondante charité envers ses sœurs et les autres  
affligés de toutes sortes

Des révélations divines qui lui furent faites

De sa mort et de ce qu'on fit à cette occasion

De la sainte sépulture de son corps

Épilogue

Des miracles obtenus par elle de la divine puissance

Prière

Note

## **Troisième partie**

### **Lettres de Claire à Agnès**

Première lettre de sainte Claire à la Bienheureuse Agnès de  
Prague

Deuxième lettre de sainte Claire à la Bienheureuse Agnès  
de Prague

Troisième lettre de sainte Claire à la Bienheureuse Agnès  
de Prague

Quatrième lettre de sainte Claire à la Bienheureuse Agnès  
de Prague

## **Annexes**

Les Clarisses : huit siècles d'Histoire

Être clarisse aujourd'hui

Petite bibliographie franciscaine de base

